



Vendredi 4 juin 2021

Bulletin officiel du canton du Valais n°22

Mise à l'enquête publique

Homologation de la mise à jour du plan des secteurs archéologiques sur le territoire des communes ci-nommées

Conformément à la législation relative à la protection de la nature, du paysage et des sites (article 20 al. 3 LcPN, articles 16 al. 1 et 27 al. 4 OcPN), le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, par l'Office cantonal d'archéologie (Service de la culture) soumet à l'enquête publique, pendant trente jours, le dossier relatif à l'homologation des nouveaux secteurs archéologiques, sis sur le territoire des communes suivantes:

Bourg-Saint-Pierre	Monthey
Bovernier	Orsières
Champéry	Port-Valais
Collombey-Muraz	Riddes
Collonges	Saillon
Conthey	Saint-Gingolph
Evionnaz	Saint-Maurice
Finhaut	Sembracher
Fully	Trient
Leytron	Troistorrents
Liddes	Vernayaz
Martigny	Vérossaz
Martigny-Combe	

Le dossier peut être consulté auprès de l'Administration des communes concernées et sur rendez-vous auprès de l'Office cantonal d'archéologie, rue de la Piscine 10, 1950 Sion, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h. Les oppositions dûment motivées doivent être adressées, par écrit, en deux exemplaires, à l'Office cantonal d'archéologie, dans un délai de trente jours, dès la présente publication. Les communes non mentionnées ici, feront l'objet d'un prochain avis.

Sion, le 4 juin 2021 **Mathias Reynard**, conseiller d'Etat